



Solidaires
Finances
Publiques90
Territoire de Belfort

infos
juin 2023

Union
syndicale
Solidaires

■ TERRITOIRE DE BELFORT

Mouvements 2023 : dans le 90 comme ailleurs, le compte n'y est pas !

Bien qu'il soit massif du fait de l'installation du PNCD, le mouvement au 1^{er} septembre 2023 dans le Territoire de Belfort, que vient de publier la direction, ne nous met pas en joie (euphémisme ou litote ?)

Rappelons que lors de son déploiement en 2012, le TAGERFiP (Tableau de gestion des emplois de référence des finances publiques) a intégré dans son procédé un « ajustement de soutenabilité ». Mais encore? Cet ajustement avait pour objet de tenir compte de la « capacité d'absorption des suppressions d'emplois de chaque direction » au regard :

- 1) **des opportunités de départ en retraite** : correction visant à favoriser l'ajustement entre le volume des suppressions et les départs,
- 2) **des mouvements de mutation** : correction tenant compte de l'attractivité des directions et visant à fluidifier les mouvements,
- 3) **des évolutions passées**, de façon à inscrire les résultats de l'exercice en cohérence avec l'organisation départementale actuelle et les résultats précédents.

Sur cette base, un indice synthétique de soutenabilité fut construit, qui était sensé déterminer la correction en emplois de chaque département. Or, et bien qu'à Solidaires nous contestons la méthodologie de calcul de ce tableau des emplois depuis son déploiement, nous constatons d'année en année un décrochage croissant entre ces « effectifs théoriques » et la réalité.

Non seulement le ministère sous-évalue les emplois nécessaires, mais il ne tient même pas ses engagements sous-évalués.

Concrètement : **dans notre département**, concernant l'effectif des cadres B, dont la situation est la plus critique, les chiffres sont les suivants :

- effectif Tagerfip après mouvement général 2023 = 94
- effectif réel = 82
- effectif réel avec prise en compte des emplois à temps partiel = 77

En effectifs réels, le solde négatif est de -12,8 % alors que la moyenne nationale est de -4,8 %.

« Euphémisme ou litote » ? Peu importe donc... ce mouvement est insatisfaisant pour les agents et la qualité de nos missions de service public. La possibilité qu'a obtenue cette année notre DDFIP de recruter jusqu'à 7 B et 1 C contractuels (possibilité dont nous dénonçons même le principe, mais nous y reviendrons ultérieurement de façon détaillée et argumentée...) est à la fois un effet pervers de ce manque de personnels titulaires et une bien maigre consolation pour nos effectifs submergés, voire découragés par la masse et la perte de sens de leur travail.

« En avoir pour mes impôts » : info ou Promo ?

Dans notre pays où le consentement à l'impôt bat de l'aile, le ministre de l'action et comptes publics Gabriel Attal a voulu « donner aux contribuables l'opportunité de s'informer et d'exprimer leur avis sur l'utilisation qui est faite de leurs impôts » en lançant, le 13 avril dernier, l'opération « **en avoir pour ses impôts** » (vous savez, comme pour les services « satisfaction clientèle » en ligne). Si l'objectif d'informer et de donner des exemples concrets sur les dépenses publiques comme le coût d'une année universitaire, ou d'un kilomètre de route peut sembler intéressant au premier abord, force est de constater les limites de l'exercice. En effet, tout est vu sur le prisme du « coût » et non de l'utilité sociale pour toutes et tous de l'impôt. Pour Solidaires Finances Publiques, il est donc à craindre que cette campagne ne serve au final qu'à faire valider les politiques fiscales du moins d'impôts du gouvernement et donc celle de la réduction des dépenses publiques.



Le gouvernement a mis en place cette vaste consultation en demandant à nos concitoyens ce qu'ils pensent de l'impôt. Sans grande surprise, au vu des questions posées et celles qui ont été oubliées, au vu d'une confusion volontairement entretenue entre cotisations sociales et impôts, ladite consultation est téléguidée et prend ainsi un caractère politique.

Dès la première question qui nous demande si aujourd'hui nous avons le sentiment de payer trop ou pas assez d'impôts, nous pouvons sans efforts imaginer la réponse des contribuables et deviner vers quoi veut nous mener le questionnaire !

En passant, rappelons qu'une première mouture de ce site promotionnel avait été envisagée par Gérald Darmanin à l'époque où il occupait le même poste. Prudemment, ce dernier avait préalablement confié à un cabinet privé le soin de juger de l'opportunité d'engager une telle consultation. Le cabinet lui avait rendu un beau rapport qui, en substance, répondait « non ». Et présenté une belle facture au ministère. En avoir pour nos impôts, donc...

Dès lors, à Solidaires Finances Publiques 90, nous nous interrogeons sur la récente promotion qu'a engagée notre direction locale au profit de la plateforme « En avoir pour mes impôts », opération que nous jugeons manifestement orientée (cf *Ulysse 90 du 25 mai, Rencontre DDFIP/ Armée*).

■ DGFIP et FONCTION PUBLIQUE

une revalorisation salariale qui rime avec clopinettes !

Quand le gouvernement va-t-il prendre en compte à sa juste valeur la perte de pouvoir d'achat combinée à l'inflation qui entraîne de trop nombreux mois où le reste à vivre pour les fonctionnaires est insuffisant ? Ce ne sont pas les annonces du jour qui vont améliorer la situation financière des fonctionnaires et au cas particulier de celles et ceux de la DGFIP.

+1,5 % au 1er juillet ! Voilà l'aumône qui nous est faite pour revaloriser le point d'indice ! Cette augmentation est largement insuffisante au regard du contexte actuel. Quant aux 5 points pour tout le monde à partir du 1er janvier 2024, ce sont seulement 24,61€ bruts pour toutes et tous. Ça ne paiera pas un panier de courses !

La prime pouvoir d'achat annoncée de 300 à 800 € est dégressive et elle ne sera pas pour tout le monde puisque soumise à condition de revenus, et dans la fonction publique territoriale à discrétion des collectivités...

Les grilles indiciaires vont elles aussi évoluer pour faire la course au SMIC : 1 à 9 points d'indice pour les échelons les plus bas dans les grilles, et il s'agit juste de la transcription d'une obligation légale. Le tassement des grilles va encore s'accroître, ce qui conduit de plus en plus d'agents à se retrouver payés au niveau du SMIC ou à peine au-dessus. Il réduit de plus le différentiel salarial lié à l'ancienneté et nuit, à terme, à l'attractivité du secteur public.

En outre, le remboursement du forfait pour l'utilisation des transports collectifs à compter de septembre évoluera de 50% à 75% de son coût. Le prix de rachat des jours CET et les frais de mission seront améliorés. Mais ce sont des mesurées qui ne sont pas satisfaisantes et dont on ne connaît pas encore le niveau

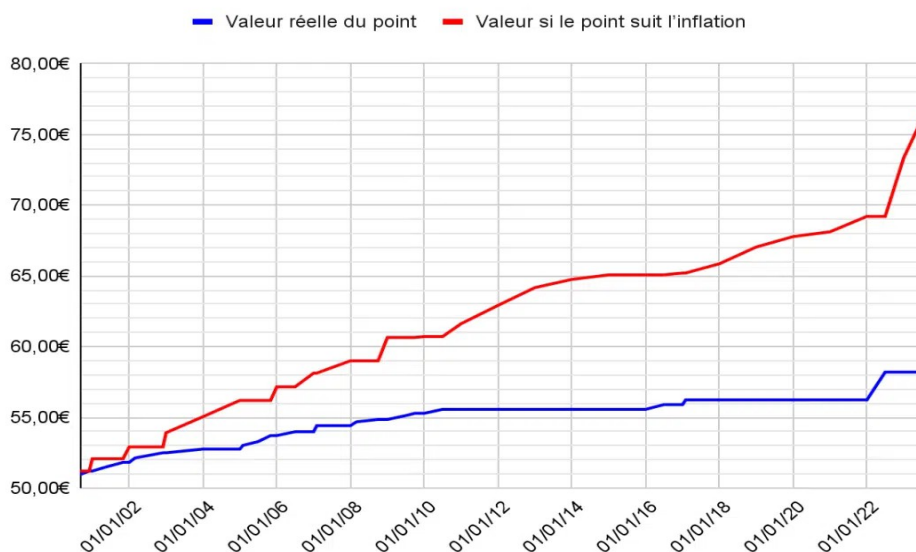
Les organisations syndicales ont revendiqué une révision de cette copie qui ne couvre en rien une inflation de près de 10 % pour nos catégories sociales, ni le gel du point d'indice pendant une décennie.

D'ailleurs, les années se suivent et se ressemblent, puisque la GIPA (garantie individuelle de pouvoir d'achat) est reconduite, preuve que la revalorisation est insuffisante et que nos rémunérations stagnent.

Ces annonces ne sont en rien à la hauteur des enjeux de la période et des attentes des agentes et agents publics. Il ne faut pas s'étonner que la fonction publique rencontre un problème d'attractivité !

Pour info, ce graphique détaillant l'étendue du désastre : **-24 %** de pouvoir d'achat depuis 2000 !

comparaison de la valeur du point à l'inflation



(valeur du point d'indice annualisée)

Solidaires Finances Publiques revendique et exige :

- une revalorisation de la valeur du point d'indice à la hauteur des pertes intervenues durant les 10 ans de gel du point, ce qui correspond à près de 20%,
- l'attribution de 85 points pour toutes et tous, mesure permettant une véritable réduction des inégalités,
- l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation,
- la reconnaissance des qualifications des agent-es publics,
- la revalorisation des carrières,
- au niveau indemnitaire un abondement de l'IMT (indemnité mensuelle de technicité) et une revalorisation de la valeur du points ACF et un abondement du nombre de points ACF (allocation complémentaire de fonction).

Mouvement idiv : l'affectation au choix : un frein à la mobilité

Les mouvements IDIV HC et CN publiés sur Ulysse le 9 mai 2023 se caractérisent par une primauté excessive de l'affectation au choix pour l'attribution des postes.

En effet, 85 % des postes sont attribués selon cette procédure.

Solidaires Finances Publiques dénonce le recrutement au choix, opaque par nature, d'autant plus que les cadres ne sont pour ainsi dire jamais informés des raisons qui ont conduit les directions à écarter leur candidature. Dans ces conditions, les allégations de la Direction Générale pour laquelle les candidats doivent obtenir des explications leur permettant de rebondir ne sont que chimères.

D'autant plus que le sentiment qui prédomine chez certains candidats est que les « jeux étaient déjà faits » indépendamment de la qualité de leur parcours.

Par ailleurs, cette procédure porte en germe plusieurs effets pervers :

- le choix est un frein à la mobilité : sur 94 personnes figurant sur le mouvement HC, seules 10 changent de direction et seulement 3 changent de délégation interrégionale.
- Pour le mouvement CN, le changement de direction concerne 50 % des agents.
- des agents en promotion priment des agents en mutation (8 en HC et 20 en CN)
- des agents bénéficiant d'une priorité se font primer par des agents sans priorité ou en promotion, sur le HC comme le CN : c'est d'autant plus inadmissible quand plusieurs postes sont pourvus dans le département sollicité
- les vœux au choix primant les autres vœux du mouvement général, certains candidats sont obligés de postuler sur des départements proches de leur département de priorité pour garder une chance d'être à une distance acceptable de celui-ci (car pas certains de l'obtenir malgré leur priorité du fait de l'affectation au choix)
- le TAGERFiP est de moins en moins lié aux réalités fonctionnelles mais plus à la volonté de certaines directions de vouloir « garder » un cadre en transformant l'emploi de CN en HC ou d'IP en IDIV pour un emploi de CDL par exemple. Dans ce cas, pourquoi ne pas entendre le revendicatif de Solidaires Finances Publiques sur la linéarité des deux classes du grade d'IDiv ?!

Solidaires Finances Publiques s'est toujours opposé à l'affectation au choix, notamment pour les postes qui sont le cœur de nos métiers de gestion publique, de fiscalité ou de missions supports. Pour Solidaires Finances Publiques, la formation professionnelle est présente pour pallier au manque d'expérience sur ces cœurs de métiers, sauf à considérer que la formation

professionnelle à la DGFIP n'est pas au niveau, ce qui n'est pas la vision de notre organisation syndicale.

Mouvement des inspecteurs : toujours les mêmes problématiques essentielles et toujours trop d'agentes et agents sur le carreau !

Si en affichage la DG présente un taux de satisfaction pour le mouvement général de 65 % dont 89 % obtiennent leur 1^{er} vœu, la réalité est en fait bien moins reluisante.

En effet, le taux de satisfaction du mouvement général ne fait que baisser depuis 4 ans, passant de 71 % en 2020 à 65 % aujourd'hui.

L'évolution est surtout marquée par un accroissement des postes au choix au détriment des postes du mouvement général établi selon les règles connues à l'avance.

Le mouvement B 2023 en chiffres

Le mouvement des contrôleurs 2023 tranche singulièrement avec ceux des années précédentes : aucun département n'a été fermé aux affectations, la large majorité des départements est ouverte (tous les postulants au département ont obtenu satisfaction) hormis 13 départements qui comportent une « coupure d'ancienneté » et sur ces 13, 4 départements n'ont été pourvus que par des agents prioritaires. Enfin des agents non prioritaires, avec parfois de faibles anciennetés, ont pu avoir satisfaction alors qu'ils étaient bloqués depuis plusieurs années, sans espoir ni lisibilité.

La Direction Générale a indiqué avoir engagé un processus de rectification de ses orientations à la suite du GT Lignes Directrices de Gestion (LDG) de l'automne 2021 (Groupe de Travail) et de la RTA de février 2022 (Réunion Technique d'Approfondissement), réunions au cours desquelles Solidaires Finances Publiques a dressé le constat des difficultés de la mobilité au sein de la catégorie B (articulation mouvements des titulaires / mouvements des stagiaires / recrutement de contractuels / politique des « cibles » en déficit d'effectifs, etc.) et largement formulé ses revendications et propositions visant à une situation de mobilité assainie, moins injuste, plus lisible et redonnant des perspectives de mutation à l'ensemble des contrôleurs et contrôleuses de la DGFIP.

C'est une grande satisfaction pour Solidaires Finances Publiques de constater que nous avons été entendus sur ce point, même si de nombreux sujets demeurent, notamment sur les règles applicables, sur la dissociation du mouvement des titulaires et des stagiaires (et leurs règles différentes), sur l'application de délais de séjour et sur la politique de recrutement.

La fluidité de ce mouvement a été rendue possible, selon la DG, par la nécessaire anticipation « inversée » de la gestion des stagiaires et du recrutement par des contractuels.

Si le futur mouvement des stagiaires est également poussé au maximum des possibilités de vacances de postes, comme nous le réclamons, le recrutement des contractuels (dont nous dénonçons le principe même) ne devrait plus se faire que sur les départements non refusés aux titulaires et aux stagiaires.

Bien évidemment, si ces recrutements de contractuels sont « moins inacceptables » dans ces conditions que lorsqu'ils bloquaient des postes pour les mutations des agents, la seule réponse possible que doit apporter l'administration est le recrutement de contrôleurs par concours à hauteur des déficits constatés, et au-delà pour répondre aux besoins des services.

■ INTERPROFESSIONNELLE & SOCIÉTÉ

Il y a nécessité à trouver un équilibre social, environnemental et économique. C'est tout l'enjeu de la transformation sociale et écologique à laquelle l'Union syndicale Solidaires veut participer. Le capitalisme par son objet, l'accumulation de richesse pour quelques-uns, ne peut s'accommoder d'un tel enjeu.

Pour l'Union syndicale Solidaires, la résolution de la crise sociale et celle de la crise écologique vont obligatoirement de pair. Du coup...

**DU 16 AU 18 JUIN DANS LA VALLÉE DE LA MAURIENNE
MANIFESTATION MONTAGNARDE POUR L'ARRÊT DU CHANTIER DU
LYON-TURIN**

Ce weekend est organisée en Maurienne une grande manifestation internationale avec plusieurs syndicats, associations et politiques pour combattre le projet inutile et écocide du Lyon/Turin.

Notre organisation syndicale sera présente pour combattre ce projet qui va détruire de nombreux emplois cheminot-es et empêcher toute possibilité de report modal.



Le Lyon-Turin est un projet contre les cheminot-es !

Les 17 et 18 juin, une mobilisation populaire et internationale contre le Lyon-Turin aura lieu en Maurienne. L'Union syndicale Solidaires et la fédération SUD-Rail appellent à participer massivement à ce weekend pacifique de manifestations, de débats et de convivialité afin de réaffirmer que la priorité n'est pas ce mégaprojet inutile et écocide, mais un report modal de la route vers le rail tout de suite en améliorant le réseau existant. Aucune génération n'a eu à rencontrer le réchauffement climatique que l'on connaît. Seule une réorientation de nos économies pour baisser nos impacts doit être recherchée ; le Lyon-Turin fait tout le contraire !

Suppression de la gare de triage Fret à St Jean de Maurienne !

Sur ordre de TELT (société chargée de la construction puis de la gestion du Lyon-Turin), SNCF Réseau va bientôt détruire la quarantaine de voies du triage de St Jean de Maurienne et le poste d'aiguillage pour y faire passer « peut-être » les futurs accès au tunnel transfrontalier Lyon-Turin.

Cette gare Fret SNCF a été fermée début mai, divisant par 4 le nombre de voies de service disponibles qui permettent de stationner, former, trier des trains de fret et desservir des entreprises locales clientes.

Ce ne sont pas les 3 voies du faisceau de St-Avre « dédiées pour Fret SNCF » - plus courtes - qui vont permettre le renforcement d'un report modal de proximité en Savoie. Alors que la ligne historique est sous exploitée aujourd'hui, la suppression du triage de St-Jean-de-Maurienne, en plus de créer une forte souffrance au travail pour les agent.e.s concerné.e.s, va à l'encontre de l'histoire. Les voies, les catenaires, les traverses, les appareils de voies n'ont pas encore été retirés ; nous avons encore une chance d'éviter cette destruction irréversible en pleine crise écologique !

L'argent pour le Lyon-Turin va contre les cheminot-es et le service public ferroviaire !

A ce jour, la facture pour les citoyennes et citoyens s'élèverait à 30 milliards d'euros ; car l'argent vient bien de nos impôts. Ce projet inutile, tant que la ligne actuelle n'est pas saturée, vole chaque année des finances publiques qui pourraient permettre d'améliorer le réseau existant dans notre région et améliorer les conditions de travail des travailleurs/ses du rail. Alors que les investissements dans le ferroviaire ne cessent d'être pressurisés, SNCF Réseau a dépensé 545 M€, issu du dernier contrat de performance Etat-SNCF, pour les travaux préparatoires (destruction de la gare de St Jean de Maurienne, suppression du PRS, ...).

TELT est à la société chargée de la construction mais aussi de la gestion de la liaison ferroviaire Lyon-Turin. Cette entreprise, donc concurrente de SNCF Réseau, se verra transférer la ligne historique ces prochaines années. Très concrètement, on parle de privatisation du réseau entre la France et l'Italie, du transfert des salariées rattachées à SNCF Réseau dans ce futur gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire, ...

Une catastrophe écologique en cours

Réjoignons-nous, d'ici 2050, le projet aura atteint la neutralité carbone. 25 ans pendant lesquels la température de la planète va dramatiquement augmenter. La baisse des émissions carbone, c'est maintenant ! En 2050, il sera trop tard.

Les 10% du tunnel de base creusés, ainsi que les tunnels techniques, ont déjà dévié des cours d'eau et de nombreuses sources sont à sec en Maurienne. Les débris d'amoncellement sur des terres à haute valeur écologique. Laissons la terre dans le sol, arrêtons de saigner la montagne. Que l'eau s'écoule librement, sans entrave. Il est encore temps d'arrêter cette catastrophe !

**Soyons massivement mobilisé-es
les 17 et 18 juin dans la Vallée de la Maurienne !**

Chambéry, 12 juin 2023